

COOPERA

Rapport annuel 2023

CoOpera Fondation collective PUK

Avenir de la prévoyance vieillesse: portée par la solidarité et la responsabilité individuelle

L'être humain, ses impulsions personnelles, son intégration sociale et ses besoins économiques sont au cœur de la philosophie de CoOpera Fondation collective PUK. Nous considérons ici les deux axes complémentaires que sont la solidarité et la responsabilité individuelle, à l'aune d'un exemple admirable. Retrouvez dans notre rapport en ligne ce récit ainsi que deux autres exemples inspirants.

La prévoyance vieillesse telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui en Suisse est fondée sur un équilibre, accepté par la société civile, entre système de répartition et système de capitalisation. Gestion et action oscillent donc entre solidarité et responsabilité individuelle.

Dans le système de répartition de l'AVS, les personnes actives pourvoient de manière solidaire aux besoins des générations antérieures, qui ont versé leur contribution dans le contexte économique et social de leur époque.

Dans le système de capitalisation, chacune et chacun pourvoit à ses propres besoins, selon le principe de la responsabilité individuelle, et pour couvrir ses besoins lorsqu'elle ou il parviendra au terme de son parcours professionnel.

La combinaison de ces deux systèmes offre, d'une part, une sécurité quant à la couverture des besoins et, d'autre part, la possibilité pour chacune et chacun de mettre à profit ses capacités et de verser des contributions à une bonne prévoyance. Suite à l'adoption de la 13^e rente AVS, le peuple suisse a décidé de rééquilibrer cet ensemble en donnant davantage de poids au système de répartition.

Conséquences de la 13^e rente AVS

Quelles sont les incidences pour le 2^e pilier, c'est-à-dire pour le système de capitalisation des caisses de pension? Ces questions se poseront notamment lorsqu'il s'agira de régler le financement de la 13^e rente AVS. La solidarité sera-t-elle renforcée au détriment de la responsabilité individuelle? Est-ce que l'augmentation des cotisations sociales dans le 1^{er} pilier limiteront les possibilités individuelles de constituer une propre prévoyance vieillesse dans le 2^e pilier, ce qui aggraverait donc la dépendance à l'âge de la retraite?

En tant que caisse de pension, CoOpera soutient la prévoyance vieillesse de la génération professionnellement active et fournit des prestations en faveur de la génération à la retraite. Elle complète le système de répartition, et renforce la solidarité qui en constitue le socle indispensable à la cohésion de la société, par la prévoyance individuelle.

En plaçant de manière responsable les moyens dont elle dispose, elle permet aux générations futures de continuer à accumuler, pendant qu'elles exercent une activité professionnelle, les fonds de prévoyance nécessaires à une retraite confortable.

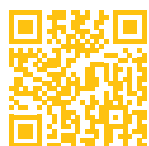
Nous sommes heureux de vous proposer, dans notre rapport annuel, le portrait de trois organisations affiliées. Nous avons rendu visite à la Humanus-Haus à Rubigen, à la Fondation La Clairière sur les rives du Léman et à la Fondation St-George à Yverdon-les-Bains. Découvrez le travail de ces trois institutions, la manière dont elles appliquent les principes de solidarité et de responsabilité individuelle, et ce qui nous unit.

Nous vous souhaitons confiance et plaisir.



Le Conseil de fondation et la Direction de CoOpera Fondation collective PUK sont composés comme suit. De g. à d.: Peter Tschannen (CF), Jürg Hari (Dir.), Raphaela Bitschnau (CF), André Pierre Schmidt (Dir.), Christoph Cordes (CF), Hannes Zumkehr (CF), Niklaus Schär (CF), Katharina Detreköy (CF), Beatrice Schmid (Dir.). Absent: Philippe von Homeyer (CF).

CF: membre du Conseil de fondation; Dir.: membre de la Direction



Vers le rapport annuel complet:
cspuk2023.report-coopera.ch

Humanus-Haus – un espace de vie pour les personnes avec des besoins particuliers

En tant que communauté sociothérapeutique, la Humanus-Haus vise à créer et à préserver un environnement favorable pour les personnes ayant des besoins particuliers. Son objectif est de proposer un cadre propice au développement individuel et à un aménagement autonome de la vie privée. Des adultes de tous âges, présentant des handicaps divers, y sont accueillis.

La vie à la Humanus-Haus est enrichie par une vaste gamme de loisirs, qui vont des activités artistiques et musicales aux offres de sport et de formation. Les résidentes et résidents bénéficient d'une approche holistique pour les soins prodigués selon des préceptes anthroposophiques reposant sur le concept de salutogénèse. De plus, l'établissement propose des places de formation dans divers métiers du social, à différents niveaux (FPra, CFC, ES, IfA).

Vivre ensemble au sein de la communauté

Le concept de la Humanus-Haus comme «foyer résidentiel avec occupation» crée un ensemble comparable à un village dans lequel douze communautés de vie aménagées

de manière distincte favorisent le «vivre ensemble». Les ateliers offrent aux résidentes et résidents des possibilités d'emploi adaptées et sensées, qui sont synonymes à la fois de reconnaissance et d'estime.

Faisant partie du mouvement global Camphill, la Humanus-Haus se réfère aux enseignements de Rudolf Steiner et aux résultats des recherches anthroposophiques les plus récentes. Elle se voit comme une communauté qui, au-delà de ses missions statutaires et des accords de prestations, fournit un travail relationnel en profondeur qui permet aux «bénéficiaires de prestations» de participer activement à la réussite de leur propre développement.

Juridiquement, la Humanus-Haus est une fondation qui a passé avec le canton de Berne un accord de prestations pour la tenue d'un «foyer résidentiel avec occupation» et faire office «d'atelier protégé». Des places de formations spéciales ont été aménagées pour la formation professionnelle initiale avec le concours de l'Office AI Berne.



«Nous incarnons l'idée d'inclusion inversée.»

Rainer Menzel, Fondation Humanus-Haus

Une vie culturelle riche

La Humanus-Haus se caractérise aussi par son offre culturelle diversifiée, qui bénéficie tant au village de Rubigen qu'à toute la région. Les représentations théâtrales et musicales, un café et une épicerie animent la vie locale. Dans le cadre chaleureux et amical du café, une équipe dynamique de résidentes et résidents sert de délicieuses pâtisseries, des articles de boulangerie, des boissons et des glaces, le tout produit de manière biologique dans les ateliers de la Humanus-Haus.


Depuis plus de 50 ans maintenant, la Humanus-Haus est un modèle de réussite, ce qui se reflète dans le nombre croissant de personnes avec besoins particuliers qui exercent dans l'épicerie et le café une activité porteuse de sens. Grâce au soutien des clientes et clients, il leur est possible d'acquérir des compétences pratiques et de contribuer ainsi au succès commun. Et tout le monde y gagne.

Regard tourné vers l'avenir

Le canton de Berne a redéfini sa politique en faveur des personnes en situation de handicap. L'accent est désormais mis sur l'aménagement plus libre de leur vie et sur leurs besoins de soutien spécifiques. Cela a aussi des incidences sur le financement cantonal des soins et de la prise en charge.

La Humanus-Haus participe depuis 2017 à ce projet pilote «Modèle bernois». En 2027, elle adoptera le nouveau «financement par sujet» (ou financement individuel). Rainer Menzel, co-directeur général de la Fondation Humanus-Haus, explique: «Nous pourrions ériger de nouveaux bâtiments et proposer une vaste gamme de nouvelles possibilités et un cadre de vie attrayant. Pour les personnes qui partagent nos intérêts et nos valeurs, nous pourrions ainsi continuer à créer ensemble des offres intéressantes.»





La décision de collaborer avec CoOpera Fondation collective PUK a été prise très tôt. Elle est le fruit d'une conviction partagée d'apporter une contribution structurelle à l'évolution de la société en tenant compte des conditions-cadres en vigueur. Pour CoOpera, cela signifie se tourner vers l'économie réelle, qui ne thésaurise pas simplement l'argent mais cherche sans cesse à produire de nouvelles richesses en misant sur la créativité et la productivité de l'être humain. Pour la Humanus-Haus, cela désigne la conviction que toute personne, indépendamment de son besoin de soutien, peut être utile à la société si les structures adéquates sont mises à sa disposition.

Bilan

Actifs	2023	KCHF	%	2022	KCHF	%
Liquidités	81'200		9.1%	46'502		5.4%
Créances diverses	12'544		1.4%	2'662		0.3%
Créances comptes courants avec les employeurs et instances affiliées	1'624		0.2%	5'284		0.7%
Stocks	17		0.0%	16		0.0%
Obligations	66'443		7.5%	82'643		9.4%
Prêts	78'108		8.8%	84'430		9.8%
Hypothèques	144'135		16.2%	155'269		17.8%
Actions, fonds de placement en actions	697		0.1%	892		0.1%
Placements dans les infrastructures	14'120		1.6%	35'447		4.1%
Placements alternatifs y c. opérations à terme sur devises	98'895		11.1%	98'552		11.4%
Immobilier & participations dans des sociétés immobilières et fonds immobiliers	367'519		41.4%	349'608		40.3%
Placements dans des participations et créances non cotées en bourse	20'953		2.4%	4'433		0.5%
Immobilisations corporelles meubles	289		0.0%	303		0.0%
Comptes de régularisation actifs	1'112		0.1%	2'017		0.2%
Total Actifs	887'656		100.0%	868'058		100.0%
Passifs						
Dettes à court terme	25'210		2.8%	18'949		2.2%
Comptes de régularisation passifs	459		0.1%	454		0.1%
Réserves de cotisations Employeurs	3'562		0.4%	3'789		0.4%
Capital de prévoyance Assurés actifs ¹⁾	446'214		50.3%	447'332		51.5%
Capital de prévoyance Rentiers ¹⁾	372'094		41.9%	367'502		42.3%
Provisions techniques	12'092		1.4%	20'448		2.4%
Réserves de fluctuation de valeur	28'026		3.1%	9'584		1.1%
Fonds libres / fonds de secours	0		0.0%	0		0.0%
Total Passifs	887'656		100.0%	868'058		100.0%

¹⁾ À partir de 2023, le capital de prévoyance des rentiers AI est publié sous Capital de prévoyance Assurés actifs et plus sous Capital de prévoyance Rentiers. Les chiffres 2022 ont été modifiés rétroactivement.

Compte de résultat

Compte d'exploitation	2023	KCHF	%	2022	KCHF	%
Cotisations ordinaires et autres cotisations et attributions	42'176		48.0%	42'035		46.4%
Versements uniques, prestations d'entrée / PLP / remboursements EPL et PLP suite à un divorce	45'707		52.0%	48'608		53.6%
Apports provenant des cotisations et prestations d'entrée	87'884		100.0%	90'643		100.0%
Prestations réglementaires	-38'681		-44.0%	-40'051		-44.2%
Prestations de sortie	-55'144		-62.7%	-57'862		-63.8%
Prestations extra-réglementaires	0		0.0%	-33		0.0%
Débit au titre de prestations et prélèvements anticipés	-93'824		-106.8%	-97'945		-108.0%
Constitution des capitaux de prévoyance	-123'395		-140.4%	-132'106		-145.7%
Dissolution des capitaux de prévoyance	124'236		141.4%	130'115		143.5%
Constitution / dissolution des provisions techniques	8'356		9.5%	-2'135		-2.4%
Rémunération du capital d'épargne	-4'315		-4.9%	-4'329		-4.8%
Contributions au fonds de garantie	-191		-0.2%	-218		-0.3%
Contributions au fonds de garantie en cas de structure d'âge défavorable	507		0.6%	594		0.7%
Résultat net de la partie assurance	-742		-0.8%	-15'381		-17.0%
Résultat net des placements de fortune (avant corr. de valeur immeubles)	13'324		15.2%	7'073		7.8%
Charges administratives Gestion des assurés	-2'422		-2.8%	-2'266		-2.5%
Résultat Évaluations immeubles selon RPC 26	8'282		9.4%	1'235		1.4%
Résultat avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur	18'442		21.0%	-9'339		-10.3%
Variation de la réserve de fluctuation de valeur	-18'442		-21.0%	9'339		10.3%
Résultat d'exploitation	0		0.0%	0		0.0%

Chiffres clés

2023 en bref

CoOpera Fondation collective PUK a réalisé une amélioration de bon nombre de ses placements et a clos positivement l'exercice écoulé. Le taux de couverture a augmenté de 2,3 points de pourcentage et s'élève à 103,4% au 31 décembre 2023.



5280

Nombre d'assurés actifs



1738

Nombre de bénéficiaires de rentes



103,4%

Degré de couverture



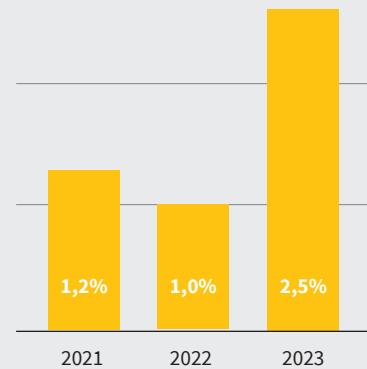
541

Nombre d'entreprises affiliées

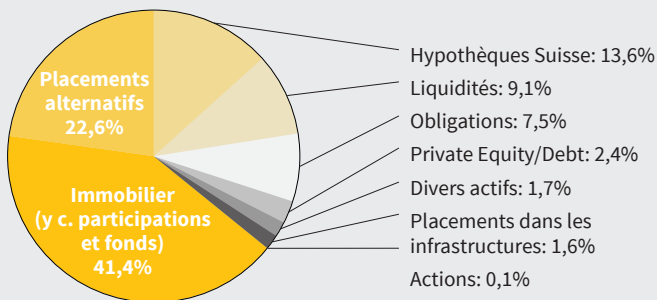


18

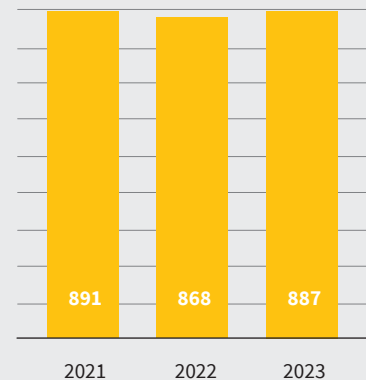
Nombre de collaboratrices et collaborateurs



Performance des placements [%]



Structure de la fortune / fortune totale



Total du bilan [en mio. CHF]